

Février 2018

PROJET DE TERMINAL D'APPROVISIONNEMENT DE CARBURANT AÉROPORTUAIRE DE LA CORPORATION INTERNATIONALE D'AVITAILLEMENT DE MONTRÉAL

QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES DU 20 FÉVRIER 2018

Document présenté à la commission d'enquête du Bureau
d'audiences publiques sur l'environnement



CIAM / Corporation Internationale

d'Avitaillement de Montréal

SOUS GESTION DU GROUPE FSM



Question 1 :

Veillez compléter le tableau suivant :

**Nombre de camions en partance de Montréal-Est en cas d'impossibilité d'accès
aux autres modes de transport pour 7 jours**

Modes de transport inutilisables pour 7 jours	Nombre de camions en partance de Montréal-Est par aéroport		
	Montréal-Trudeau	Ottawa	Toronto
Train			
Pipeline			
Barge			

Réponse :

Veillez trouver ci-dessous le tableau demandé selon l'hypothèse que certains modes de transport seraient inaccessibles de façon imprévue pendant une période de 7 jours. Notez qu'il s'agit d'estimations et que les nombres de camions-citernes indiqués comme mode de transport alternatif des carburants *Jet A* et *Jet A-1* peuvent varier en fonction de divers critères dont par exemple, la demande pour les carburants *Jet A* et *Jet A-1* dans les différents aéroports et le fait que l'interruption de ces modes de transport soit planifiée ou non.

**Tableau 1 : Nombre de camions en partance de Montréal-Est en cas d'impossibilité d'accès
aux autres modes de transport prévus pour 7 jours**

Modes de transport inutilisables	Nombre de camions en partance de Montréal-Est par aéroport (mode alternatif)		
	Montréal-Trudeau	Ottawa	Toronto
Train (pipeline, barges disponibles)	0	0	306 à 410
Pipeline (trains, barges disponibles)	118 à 158	42 à 57	0
Barge (trains, pipeline disponibles)	0	0	0*

* Il est peu probable qu'une interruption de 7 jours du transport par barge nécessite le recours à un mode de transport alternatif puisqu'environ 1 barge par mois est prévue pendant la période où la voie maritime du Saint-Laurent est ouverte. Cependant, s'il fallait remplacer ce mode de transport par barge, il est plus plausible que cela se fasse par wagons-citernes que par camions-citernes.

Si une telle interruption de disponibilité du pipeline se produisait aujourd'hui, il est vraisemblable que les fournisseurs de carburants actuels situés à Montréal-Est utilisant le pipeline pour acheminer les carburants à Montréal-Trudeau et à Ottawa en effectueraient aussi le transport par camion en partance de Montréal-Est. Il ne nous est pas possible par contre d'estimer le nombre de camions que cela représenterait.



Question 2 :

Quel serait le délai pour arrêter le pompage du carburant en cas de rupture du boyau de transbordement entre le navire et le terminal ? Quel pourrait être alors le volume écoulé ?

Réponse :

Tel qu'expliqué à la réponse à la question QC-19, le déchargement du navire-citerne ou le chargement d'une barge se fera en tout temps sous la supervision d'un officier du navire-citerne ou de la barge et d'un représentant de l'opérateur du projet. Rappelons que ces personnes seront en communication constante pendant toute la durée de transfert de carburant *Jet A* ou *Jet A-1* et advenant une fuite ou un bris lors du transfert, le représentant de l'opérateur du projet contactera immédiatement l'officier du navire-citerne ou de la barge pour faire cesser le transfert. Précisons que le délai d'arrêt du transfert de carburant *Jet A* ou *Jet A-1* se calculera en secondes ou en minutes tout au plus.

Il n'est pas possible de préciser le volume de carburant *Jet A* ou *Jet A-1* qui pourrait s'écouler car cela dépendra du type de fuite.

Advenant une fuite ou un bris lors du transfert, le volume de carburant *Jet A* ou *Jet A-1* qui pourrait s'écouler serait limité car les mesures mises en place par CIAM assureront une action rapide et efficace de l'officier du navire-citerne et du représentant de l'opérateur du projet. Le déclenchement du plan de mesures d'urgence de CIAM se fera dès le constat de la fuite ou du bris et les mesures d'intervention et d'alerte appropriées seront mises en œuvre. De plus, rappelons que, comme décrit dans l'étude d'impact, lors du déchargement des navires-citernes et du chargement des barges, une estacade sera déployée avant le début de l'opération afin de contenir tout éventuel déversement accidentel dans le fleuve.

Propriété de ses employés et forte d'une expérience de plus de 50 ans, Golder Associés, une organisation d'envergure mondiale, a pour raison d'être de contribuer au développement de la Terre tout en préservant son intégrité. Nous fournissons à nos clients des solutions durables comprenant une gamme étendue de services spécialisés en consultation, conception et construction dans les domaines des sciences de la Terre, de l'environnement et de l'énergie.

Pour en savoir plus, visitez golder.com

Afrique	+ 27 11 254 4800
Asie	+ 86 21 6258 5522
Océanie	+ 61 3 8862 3500
Europe	+ 44 1628 851851
Amérique du Nord	+ 1 800 275 3281
Amérique du Sud	+ 56 2 2616 2000

solutions@golder.com
www.golder.com

Golder Associés Ltée
7250, rue du Mile End, 3e étage
Montréal (Québec) H2R 3A4
Canada
T: +1 (514) 383 0990

